

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Dossier n° DP 059 414 17 00050
Date de dépôt : 31 juillet 2017
Demandeur : Mme CORNU Mélanie
Nature du projet : Édification d'une clôture
Adresse du terrain : 116 rue du Tarn
59182 Montigny-en-Ostrevent

Commune de Montigny-en-Ostrevent



ARRÊTÉ
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de Montigny-en-Ostrevent

Le Maire de Montigny-en-Ostrevent,

Vu la déclaration préalable présentée le 31 juillet 2017 par Madame CORNU Mélanie demeurant 116 rue du Tarn à Montigny-en-Ostrevent (59182) ;

Vu l'objet de la déclaration :

- édification d'une clôture ;
- sur un terrain situé 116 rue du Tarn à Montigny-en-Ostrevent (59182) ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 06/10/2016 ;

Vu le permis d'aménager n° PA 059 414 12 D 0004 M 01 délivré le 09/04/2015 ;

ARRÊTE

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Montigny-en-Ostrevent, le
Le Maire,

30 AOÛT 2017


Jean-Luc GOUEREILLE

